

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire du 22 mai 2018

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 14 mai 2018 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RUIZ José.

**ETAIENT PRESENTS :** Messieurs RUIZ José, GOSSEREZ Alain, THILLAYS Bernard, AOUAOU Harcen, BENATO Yannick, CARRION Marc, LEMAUUR Gilles, LUYINDULA Pierre, MEUNIER Jacky,

Mesdames ROUSSELET Marie-Annick, GADEAU Sylvie, FONTENAILLE Marie Hélène, GAUTHIER Catherine, KAYGISIZ MASSON Aurélie, YASAR -KAYGISIZ Denise, WAHL Agnès.

**ETAIENT REPRESENTES :** Monsieur CHOMET Francis représenté par Monsieur THILLAYS Bernard  
Monsieur MITOT Jean représenté par Monsieur RUIZ José  
Madame DUPRE Maryse représentée par Madame GADEAU Sylvie  
Madame AVRIL Elisabeth représentée par Monsieur GOSSEREZ Alain  
Madame GRANET Isabelle représentée par Madame ROUSSELET Marie-Annick

**Absents excusés :** Monsieur KRASNIC Cédimir  
Madame PASCAL DE RAYKEER Brigitte

**Secrétaire de Séance :** Madame ROUSSELET Marie-Annick.

\*\*\*\*\*

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2018.**

Monsieur RUIZ José, Maire, demande à l'ensemble des élus présents si des observations sont à émettre sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2018. Aucune observation n'est émise. Le Procès-verbal de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **1) Démission d'un adjoint et proposition de maintenir le nombre d'adjoints à 6.**

Suite à l'acceptation en date du 13 avril 2018 par Madame la Sous Préfète de la démission de Monsieur Francis CHOMET, 5<sup>ème</sup> adjoint au maire, il est décidé, à l'unanimité, de maintenir le nombre des adjoints à 6.

#### **2) Election d'un 6<sup>ème</sup> adjoint.**

Il est procédé à l'élection d'un nouveau 6<sup>ème</sup> adjoint, au scrutin secret à la majorité absolue. Monsieur Yannick BENATO, candidat, est élu avec 21 voix et est donc désigné 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire.

#### **3) Nouveau tableau de répartition du régime indemnitaire de fonction des Adjointes au Maire et de délégations aux Conseillers Municipaux Délégués suite aux précédentes élections.**

Suite à cette nouvelle élection lors de cette séance, relative à une démission, le Conseil Municipal procède, à l'unanimité, à la nouvelle répartition des indemnités maximales de fonctions d'adjoints au maire et de conseillers municipaux délégués. L'enveloppe globale reste inchangée.

#### **4) Désignation de délégués pour siéger au sein de différents Conseils d'Administration, Commissions, Comités et Syndicats Intercommunaux et nomination d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.**

Suite à la nomination précédente, il est procédé à de nouvelles désignations afin de représenter la Commune auprès des Syndicats Intercommunaux et des Conseils d'Administration, Commissions et Comités ainsi qu'auprès de la Délégation Militaire Départementale pour les questions de défense, acceptées à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,

  
**Marie-Annick ROUSSELET**



Le Maire

  
**José RUIZ**